

SAINT-YRIEIX INFOS

BULLETIN MUNICIPAL DES ARÉDIENS

N° 108
MARS 2022

www.saintyrieixsurcharente.fr



DOSSIER

- **Retour en images** (p. 4/5)

ACTUALITÉS

- **Projets et urbanisme** (p. 6 et 8)

Le Comité des fêtes de Saint-Yrieix

Le Comité des fêtes est une association arédienne loi 1901, créée en 1976. Son siège social est à la mairie. Elle organise depuis plus de 45 ans, de nombreuses fêtes et manifestations sur notre belle commune.



Les plus anciens se rappelleront d'événements populaires et hauts en couleurs, tels que les 24 heures solex, les courses de trottinettes, poussettes, les concours de maisons illuminées, les repas et nombreuses soirées.

Aujourd'hui, l'aventure continue avec une **vingtaine de membres**. Le comité est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent activement dynamiser la vie locale.

L'équipe du comité redouble d'énergie. De plus, le contexte sanitaire nous a donné l'occasion de réfléchir à de nouvelles manifestations. C'est pourquoi nous allons vous proposer cette année, 2 nouveautés : une marche dinatoire semie-nocturne le samedi 18 juin et un bal du 14 juillet sur l'esplanade de la mairie.

Cette année encore, nous vous accueillerons avec plaisir à la très conviviale journée Plein Air à l'écluse de Thouérat (mai). Vous pourrez exposer ou venir flâner au traditionnel bric-à-brac de Venat (septembre). Nous clôturerons l'année avec le réveillon de la Saint Sylvestre (décembre). **Il est à noter que toutes ces manifestations sont réalisées en partenariat avec les divers services de la mairie.**



Contact et réservations :

Alexandre VALLANTIN, Président : **06 62 29 70 30**

Mail : comitedesfetes16710@gmail.com

Facebook : Comité des fêtes – Saint-Yrieix sur Charente

Les Amis de l'Arédie



L'association **Les Amis de l'Arédie** a été créée par Monsieur André Thibaut, rue des écoles à Saint-Yrieix. Cette association avait pour but de **développer le lien social** entre les habitants de cette rue. Quand Dominique Brun a repris la présidence de l'association, il a voulu l'ouvrir aux personnes seules, isolées, de la commune et de ses alentours, en proposant plus d'activités. Aujourd'hui l'association compte **59 adhérents** et propose un programme riche en manifestations et convivialité.



Programme 2022

(sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires)

- **Samedi 5 février** : Assemblée Générale et Galette des rois.
- **Samedi 12 mars** : Cochon grillé repas dansant
- **Samedi 3 avril** : Spectacle cabaret (à préciser)
- **Samedi 28 mai** : Fête des voisins (Salle Odette Dagnas)
- **Samedi 4 juin** : Journée pêche à Gondeville avec repas du midi
- **Samedi 2 juillet** : Dancharia
- **Samedi 28 août** : Après-midi boules (Salle Odette Dagnas)
- **Septembre** : Soirée costumée année 80 date et lieu à préciser.
- **Samedi 1^{er} ou 8 octobre** : Repas d'Automne
- **Samedi 22 octobre** : Dancharia et visite du village d'Espelette
- **Samedi 31 décembre** : Réveillon.

Contact :

Dominique BRUN, Président : **06 72 65 74 88**

L'Esplanade – 19 bis avenue de l'Union
16710 Saint-Yrieix sur Charente.

SOMMAIRE

N° 108 - MARS 2022

ACTUALITÉS

- Temps de travail :
un accord unanime 2

SERVICE PUBLIC

- Police Municipale 3

DOSSIER

- Retour en images 4/5

ACTUALITÉS

- Agenda d'Accessibilité
Programmée (Ad'AP) 6
- Projets du service communication 7
- Nouveau directeur au CSCS AL 7
- Travaux de la maison médicale 8
- Lancement de l'étude urbaine
sur le secteur des Berneries 8

TRAVAUX

- Travaux réalisés
sur la commune 9

BRÈVES / 10

BIEN VIVRE MA COMMUNE

- Déposez vos demandes
d'urbanisme en ligne ! 11
- Opérations de plantations
de haies et d'arbres 11

VIE MUNICIPALE / 12

AGENDA / 14

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible
en version audio à l'attention des
non-voyants et malvoyants à la
mairie et à la médiathèque.

Edition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50
Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :

Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :

Christophe ANDRÉ | ZESTUDIO

Crédit photos :

Jean-Louis Le Bras, Services techniques,
Service communication

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3600 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Mars 2022



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2022, au sortir d'un hiver qui aura été encore marqué par la pandémie, je souhaite vous faire part de l'état d'avancement de la mise en œuvre de notre action au service de Saint-Yrieix.

Comme vous le savez, à notre plus grand regret, nous avons dû prendre la sage décision d'annuler le traditionnel repas des anciens ainsi que l'accueil des nouveaux arrivants mais aussi les cérémonies de vœux que nous avions prévues à l'agenda.

D'ores et déjà nous avons acté des temps conviviaux, pour les rempla-

cer, qui seront programmés à la fin du printemps et au début de l'été.

Pour autant, vos élus œuvrent au quotidien pour mener à bien les projets de notre commune et en assurer une bonne gestion.

L'étude urbaine de notre future centralité (sur le secteur des Berneries), la reconstitution de logements sociaux (dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain « Bel-Air Grand-Fond ») sur le site de la carrosserie « Brunet » sont autant de projets qui nous permettront de répondre aux attentes de la loi SRU (qui exige 20% de logements sociaux).

Nous travaillons également sur de nouveaux lieux d'implantation qui dynamiseront encore notre attractivité.

Le mois de mars, synonyme de vote du budget, est un moment important de la vie politique de notre commune. Les chiffres du compte administratif 2021 sont bons : nous avons une capacité d'autofinancement intéressante et nous avons progressé sur la réalisation effective de nos actions.

Ainsi le budget 2022 ira dans le même sens. Une gestion saine et rigoureuse des finances de la commune est notre objectif prioritaire. Je veille au quotidien à ne pas y déroger.

Dans les prochaines semaines, lors des deux tours de l'élection présidentielle, la lutte contre l'abstention doit être notre combat. Une participation importante permettra de lutter efficacement contre l'arrivée, désormais possible, du camp du populisme et de la haine de l'autre. Je m'y opposerai de toutes mes forces.

Dans l'attente de vous retrouver, je reste à votre entière disposition. Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi.

Avec mes salutations distinguées, bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix.

Temps de travail : un accord unanime



La loi de transformation de la fonction publique, du 6 août 2019, nous imposait le passage aux 1 607 heures annuelles, au 1^{er} janvier 2022. **C'est chose faite !**

De juin à décembre 2021, durant 6 mois, nous avons créé les conditions d'un vrai dialogue social même si la tâche s'annonçait ardue. En effet, nos agents comme leurs homologues des autres collectivités territoriales bénéficiaient d'acquis légitimes hérités de négociations très antérieures aux lois en vigueur : deux journées du maire, des journées d'ancienneté (en fonction de l'ancienneté jusqu'à 6 jours de congés) devaient disparaître pour arriver aux 1607 heures requises. Avec l'ensemble des agents, des représentants du personnel, des élus, nous avons fait le choix de la concertation la plus large possible.

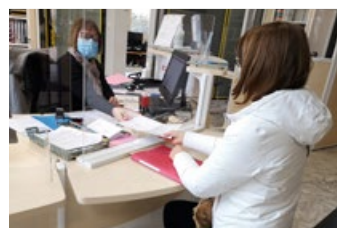
Ainsi, plus de 60% des agents ont exprimé leurs vœux par écrit après avoir été consultés. Pour suivre, 4 groupes de travail, par secteur d'activités et de métiers, se sont réunis à de multiples reprises pour émettre des propositions sur les modalités de mise en œuvre du nouveau protocole de temps de travail.

Il est peut-être utile de préciser que tous nos agents n'ont pas les mêmes rythmes de travail suivant les services, et certains connaissent, de plus des périodes de travail hautes et basses.

Une synthèse, préparée par la direction des ressources humaines a été proposée et votée à l'unanimité en Comité Technique qui regroupe des élus et les représentants du personnel.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents et des élus pour leur confiance réciproque et leur disponibilité pour faire avancer la négociation. Le dialogue social est la seule issue efficiente au sein de notre collectivité, telle en est la preuve.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix



Police Municipale

Que ce soit à pied, à vélo, ou au volant de leur véhicule sérigraphié, qui n'a pas déjà croisé la Police Municipale sur notre commune. Mais quel est son rôle, quelles sont ses missions ?
Petite immersion au sein de la Police Municipale arédienne.

La Police Municipale, qu'est-ce que c'est ?

La police municipale est la troisième force de sécurité publique en France

Les agents de police municipale sont des agents de la fonction publique territoriale. Sans préjudice de la compétence générale de la police nationale et de la gendarmerie, ils exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du maire, les tâches que ce dernier leur confie en matière de **prévention** et de **surveillance du bon ordre**, de la **tranquillité**, de la **sécurité** et de la **salubrité publique**. La police municipale a aussi un devoir de renseignements et d'assistance aux usagers.

À Saint-Yrieix, ce sont Brigitte et Philippe qui assurent ces missions.

Reconnaissables par leur tenue et leur équipement, ils interviennent sur l'ensemble du territoire de la commune et quelques heures passées à leur côté suffisent pour comprendre que la routine ne fait pas partie de leur quotidien.

Entre actions de terrain et tâches administratives

Si leur action sur le terrain est visible, les tâches administratives inhérentes



à leurs missions sont certes moins visibles, moins connues mais nombreuses et souvent précèdent ou finalisent une action sur le terrain. Entre action de proximité, de prévention, mais aussi le cas échéant de répression, **la journée de nos 2 agents est rythmée par l'alternance des actions de terrain et du travail administratif.**

TRAVAIL ADMINISTRATIF

- Rédaction des arrêtés permanents
- Permis de détention de chiens catégorisés
- Attestation logement vide
- Vérifications d'urbanisme (assermenté)
- Rapports et procès-verbaux
- Placement, contrôle et suivi des radars pédagogiques
- Attestation de feux de végétaux
- Gestion des objets trouvés / perdus

TRAVAIL SUR LE TERRAIN

- Surveillance générale
- Surveillance des bâtiments communaux
- Surveillance des habitations (opération tranquillité vacances)
- Divagation des animaux, remise à la fourrière
- Conflits de voisinage et tables rondes
- Sécurisation des écoles, des manifestations et des ERP*
- Sécurisation routière, contrôle, accident
- Constat et verbalisation des infractions au code de la route
- Notification de documents aux administrés et ERP*
- Distribution de plis
- Contact avec la population et partenaires
- Surveillance des sites ERP*, Nautilis, plan d'eau, camping
- Application des arrêtés et lois
- Application des pouvoirs de Police du Maire
- Fourrière des véhicules en stationnement abusif

Situé dans le bâtiment de la Mairie, le service de la Police municipale vous accueille aux horaires d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Une mission particulière : accompagner à l'élaboration et le suivi des PPMS

Le PPMS, Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs, permet aux établissements scolaires de se préparer et de gérer une situation d'événement majeur (risque naturel ou technologique et intrusion attentat) de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Comme pour les exercices incendie, des exercices d'entraînement PPMS ont lieu dans les écoles pour apprendre aux enfants à réagir de manière adaptée aux situations (confinement ou fuite).

Lors de ces exercices d'entraînement, la Police Municipale est présente. En se posant en observateur, elle apporte son expertise lors de débriefings, partage ses observations, et propose à l'équipe enseignante des axes d'évolution.

« Le travail mené avec les directrices d'école et les enseignants est très important. Cela nous permet aussi de mieux connaître les écoles et les interlocuteurs pour intervenir dans une logique d'évacuation » précisent les agents de la police municipale.

*ERP : Établissements Recevant du Public

Retour en images



Formation aux gestes qui sauvent 20/11/2021

Le 20 novembre 2021, 26 arédiens ont pu participer à notre nouvelle journée de formation aux « Gestes qui sauvent » organisée dans le cadre de notre plan de prévention communal. Ce sont près de 50 arédiens qui ont pu devenir des « Sauveteurs Citoyens » depuis le début de notre initiative.



Opérations de vaccination

204 personnes ont bénéficié de la vaccination lors du Marché de Noël, et environ 200 nouvelles personnes ont été vaccinées à Saint-Yrieix pendant les 2 opérations de vaccination du mois de janvier.



Tricote Papote

À l'occasion du marché de Noël, « Tricote Papote » a fait son accrochage de Noël sous l'auvent de l'Esplanade. C'est une centaine de petites maisons qui ont été décrochées et adoptées par les bambins qui passaient dans le coin. Habitues de ce genre de cadeau offert par le groupe de tricoteuses, certains sont même venus exprès pour cet événement et ajouter un objet de laine à leur collection.



Accueil d'auteurs à la médiathèque 22/10/2021

La médiathèque a eu le plaisir d'accueillir le célèbre auteur de thrillers, François-Xavier Dillard qui a su captiver le public autant qu'avec ses romans.



30/11/2021

« La fin de vie, et si on en parlait ?! ». Ce sont près d'une quarantaine de personnes qui sont venues écouter Marie-Sabine Roger, auteure de romans, Sylvie Cafardy, médecin gériatre et Jacqueline Goudoux, bénévole à l'Asp Charente qui nous ont offert une soirée riche en échanges.



Cérémonie de commémoration du 11 novembre

L'assistance était nombreuse pour la commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Après le dépôt des gerbes et la lecture des manifestes, les enfants de l'école Nicolas Vanier ont énuméré le nom des morts arédiens pour la France et lu des poèmes avant de recevoir chacun un « Passeport pour la mémoire ». Pour terminer, écoliers et anciens combattants ont entonné La Marseillaise.

Distribution paniers garnis 15/01/2022

La distribution des paniers garnis à destination de nos seniors s'est déroulée en toute convivialité et dans le respect des règles sanitaires samedi 15 janvier à la salle de la Combe. Quelques 380 colis gourmands élaborés à partir de produits du terroir proposés par les producteurs de notre marché ont été offerts. Les élus et membres du CCAS ont également livré une cinquantaine de ces colis.

Les enfants de la commune ont une nouvelle fois participé à cette action solidaire en réalisant de magnifiques dessins et cartes de vœux pour le plus grand plaisir de nos aînés. Un grand MERCI à eux et à leurs enseignants.



La crise sanitaire nous a contraint d'annuler le repas du 8 janvier. Nous espérons vous retrouver pour partager un moment convivial autour d'un repas champêtre le dimanche 26 juin à midi à la salle de la Combe. (Inscription obligatoire du 16 au 31 mai, ouvert aux personnes de plus de 70 ans).



Don du sang

Malgré la pandémie les donneurs ont été assez nombreux cette année. Pour l'année 2021, le bilan reste très satisfaisant avec 5 collectes au cours desquelles 354 personnes se sont présentées, pour 312 poches prélevées et 14 nouveaux donneurs (1 poche de sang peut sauver 3 vies !)

L'amicale des donneurs de sang de Saint-Yrieix compte sur vous pour les prochaines collectes !

Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

En France, depuis le 1^{er} janvier 2015, l'ensemble des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public qui ne respectent pas les règles en matière d'accessibilité doivent disposer d'un **Agenda d'Accessibilité Programmée**.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de la ville de Saint-Yrieix a pour objectif de réaliser la mise aux normes des bâtiments municipaux recevant du public. Il répond aux obligations légales de la **loi Handicap de 2005**.

L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement, sans discrimination. **Les conditions d'accès des personnes en situation de handicap doivent être les mêmes que celles des personnes valides** ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

Sur la commune, c'est **Anita Villard** Adjointe déléguée à l'adaptation de la commune à la perte d'autonomie qui est en charge de ce dossier.



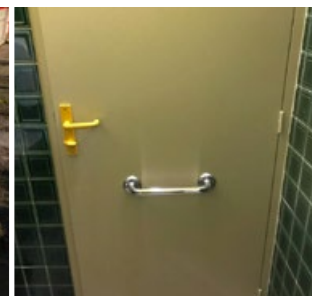
“

En 2021, nous avons continué les travaux de mise aux normes P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite) des ERP (Établissements Recevant du Public) de la commune. Ceux-ci ont été soit réalisés en régie par nos agents des bâtiments communaux, soit par des entreprises privées. L'année 2021 s'est conclue par l'installation d'un monte-personnes au gymnase n°1 permettant aux personnes à mobilité réduite et aux mamans avec poussette de pouvoir accéder aux salles de musculation et de gymnastique. Il sera accessible tous les jours de 9h00 à 22h30. Il reste maintenant à mettre aux normes le club house du tennis : une étude de maîtrise d'œuvre est prévue cette année pour une réalisation des travaux en 2023.

”



Création d'une plate forme pour handicapés au stade de foot



Sanitaires à l'école La Clairefontaine



Monte-personnes au gymnase n°1 (réalisé par une entreprise)



Sanitaires de l'espace jeunes à la salle de La Combe



Peinture des contremarches autour de la mairie



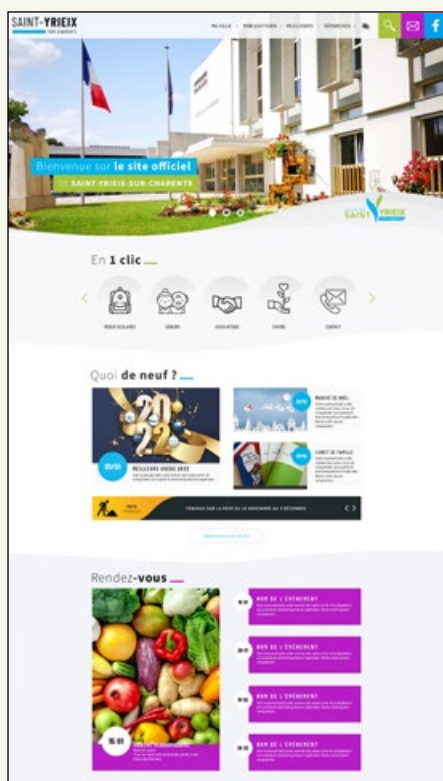
Repères podotactiles autour de la mairie et à l'école Nicolas Vanier



Repères podotactiles dans le gymnase n°2

En 2022, site internet et magazine municipal feront peau neuve

Comme nous l'avions annoncé dans le magazine de mars 2021, le site internet de la commune va bientôt faire peau neuve remplaçant l'ancienne version qui datait de 2007. Place au progrès pour ce nouveau site plus intuitif et « responsive design* » pouvant s'adapter aux nouveaux usages et besoins. Plus que quelques mois à attendre pour pouvoir en profiter. **Livraison prévue en juin 2022 !**



* « Responsive design » :
qui s'adapte à tous les écrans

Suivant cette même volonté, 2022 offrira un véritable relooking au magazine municipal : si vous avez déjà pu constater quelques évolutions, beaucoup de changements en perspective : rubriques, couleurs... mais aussi format et papier.

Carte blanche au nouveau directeur du Centre Social, Culturel et Sportif Amicale Laïque (CSCS AL)



Je m'appelle **Thomas Mignot**, j'ai 43 ans. Je suis le **nouveau directeur** du **Centre Social, Culturel et Sportif Amicale Laïque (CSCS AL)** de Saint-Yrieix depuis le 1^{er} janvier 2022. Je connais bien la commune de Saint-Yrieix pour y évoluer depuis 2004 dans le cadre de différentes missions au sein de cette association en tant qu'animateur puis coordinateur informatique. Je succède à Michel Cuisinier parti à la retraite après 25 ans de travail et d'engagement au service des habitants. Je profite de cette tribune pour le remercier pour le travail accompli et son accompagnement dans ma prise de fonction. En tant que directeur du Centre Social sous la responsabilité du bureau et du conseil d'administration, je suis le **garant de la conception, de la mise en œuvre et l'évaluation du projet social** dans une dynamique favorisant la participation des habitants et la mobilisation des acteurs et partenaires du projet : Mairie, CAF, associations de la commune, écoles...

La solidarité, la citoyenneté, la laïcité et l'éducation populaire sont les valeurs qui sont au cœur des actions organisées par l'équipe du CSCS, bénévoles et salariés.

La participation des habitants est notamment assurée par la mise en place de **5 commissions thématiques** ouvertes à tous : la commission vie associative, la commission loisirs éducatifs, la commission vie sociale, familiale et culturelle, la commission information, accueil et communication et la commission finances.

Si vous souhaitez participer à la vie de la commune et partager votre point de vue, n'hésitez pas à nous contacter.

Travaux de la maison médicale



La maison médicale de Saint-Yrieix est sortie de terre. Les travaux ont débuté en octobre 2021 pour une réception du bâtiment programmée en septembre 2022.

Cet équipement de 290m², situé allée des Berneries, permettra de maintenir l'offre de médecins généralistes sur la commune et d'envisager son renforcement.

Suivi de chantier

Les murs ossature bois ont été installés en janvier. Concernant la toiture, à ce jour, les 3 types de couvertures ont été posés (tuiles, toit plat avec étanchéité et zinc).

Les cloisons et les menuiseries seront installées prochainement. Le bâtiment sera bientôt hors d'eau.

Restent à venir : les travaux de plomberie, d'électricité, de chauffage et de décoration intérieure.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de l'avancée des travaux.



Début février les médecins étaient conviés en mairie pour faire le choix des peintures et des revêtements.

Lancement de l'étude urbaine sur le secteur des Berneries

Saint-Yrieix sur Charente est une commune particulièrement dynamique à l'échelle de l'agglomération connaissant une croissance démographique constante ces dernières décennies. À ce titre, en 2022, la commune compte 7 627 habitants, soit un gain de 5% depuis 2008.

Seulement, l'offre en logements construite sur le territoire communal a été très majoritairement ciblée sur de l'accession à la propriété et la commune accuse aujourd'hui un **déficit important de logements locatifs sociaux** (350 logements sociaux manquants) au regard des exigences imposées par la **loi Solidarité et Renouvellement Urbain**. Cette loi impose aux communes de plus de 3 500 habitants, un taux minimum de logements sociaux au regard du nombre de résidences principales et en cas de non-respect de cette obligation les collectivités s'exposent à des **pénalités financières importantes**, ce qui est le cas de notre commune.

Il est donc indispensable d'accroître l'offre en logements locatifs sociaux sur notre territoire afin de répondre aux exigences de la loi SRU et de promouvoir une mixité sociale. Le souhait est de permettre à tous de bénéficier du bien vivre à Saint-Yrieix.

La municipalité a donc souhaité faire de l'obligation légale une opportunité pour engager un véritable projet structurant pour les prochaines décennies, visant à développer sa centralité dans le cadre d'un **projet urbain vertueux**.

Une zone d'études de 9 hectares environ a été retenue dans le secteur des Berneries, à l'arrière des équipements sportifs.



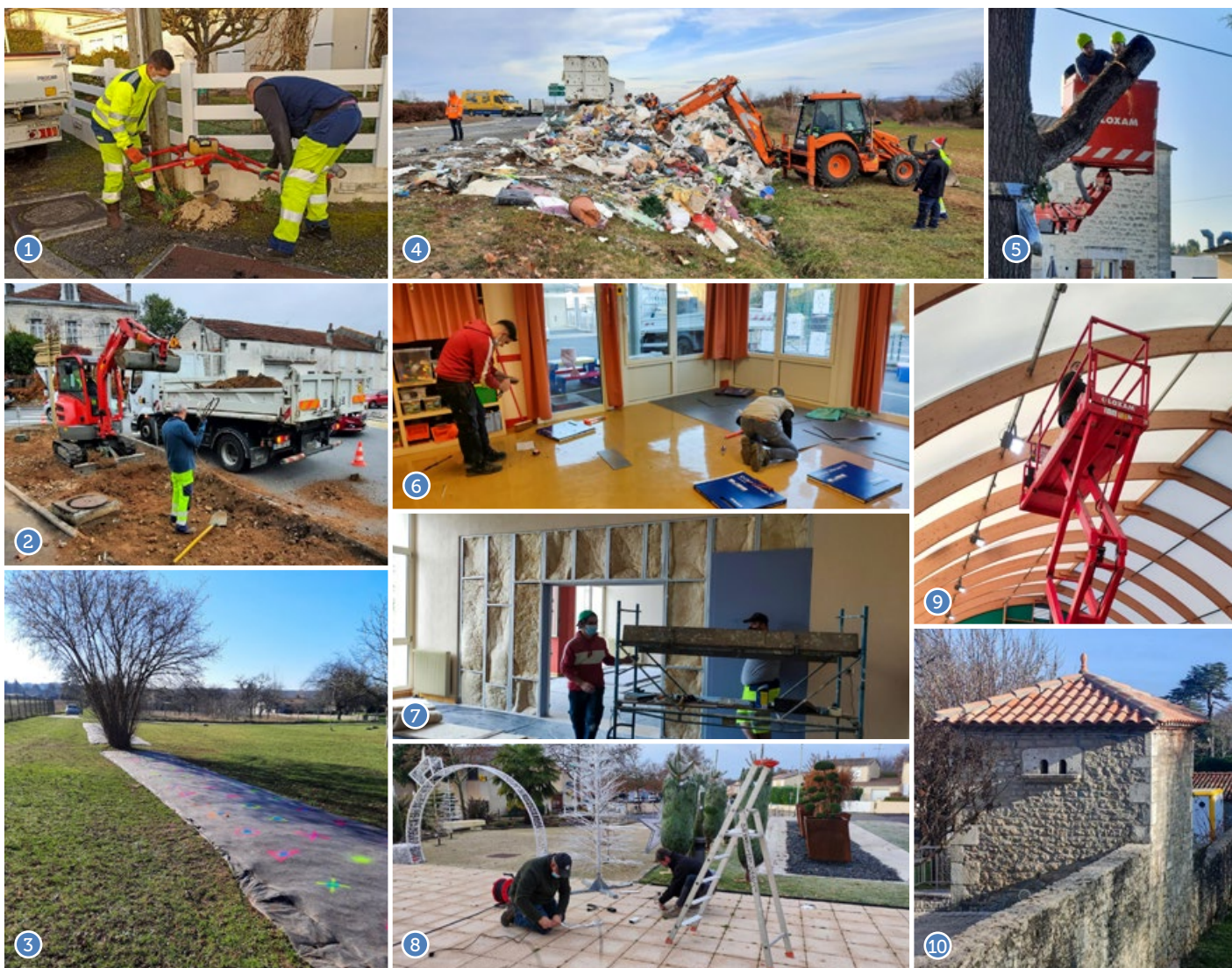
Dans ce projet, la ville est accompagnée de l'Etablissement Public Foncier de la Nouvelle Aquitaine (EPFNA) qui prend en charge des acquisitions foncières notamment pour le compte de la commune et de l'agence d'urbanisme bordelaise KWBC.

La réflexion sur l'aménagement de ce secteur va être menée en concertation avec la population afin de faire de ce projet urbain **une ambition partagée**.

Nos différents supports de communication relayeront régulièrement l'avancée de ce dossier tout au long de l'année.

D'ores et déjà, les personnes intéressées pour suivre ce projet peuvent se manifester en contactant la mairie.

Travaux réalisés sur la commune



TRAVAUX EN RÉGIE

Domaine public

- Campagne de remplacement des plaques de rue. Cette intervention a commencé en novembre 2021 et durera plusieurs années. [Photo 1](#)
- Élagage des chemins : en 2021 ont redémarré des travaux importants d'élagage de chemins. Cette intervention sera réalisée chaque année.
- Remplacement des végétaux et suppression des galets au carrefour de la Croix Maillot. [Photo 2](#)
- Préparation du terrain pour la création de haies à Centramalice et à La Combe : des bandes d'environ 3m de largeur ont été labourées, amandées et recouvertes d'une bâche de paillage bio dégradable. [Photo 3](#)
Puis plantation des arbres de la haie arbustive dans le parc du centre de loisirs Centramalice et des arbres fruitiers à La Combe.
- Intervention des équipes pour aider les services du département de la Charente le 24 décembre suite à l'accident d'un camion de Calitom au Carrefour giratoire des Rochers. [Photo 4](#)
- Suppression d'une branche dangereuse à la Crèche Rue des Écoles. [Photo 5](#)

Patrimoine

- Réfection des sols dans la classe n°3 de l'école La Clairefontaine par la pose de dalles clipsées. [Photo 6](#)
- Montage d'une cloison dans la salle des mariages de la mairie pour la création d'une salle de réunion. [Photo 7](#)
- Montage et démontage des illuminations de Noël. [Photo 8](#)
- Changement de l'éclairage aux terrains de tennis couverts : les ampoules sodium haute pression ont été remplacées par des projecteurs Led aux normes nationales. [Photo 9](#)
- Entretien du matériel roulant.
- Entretien et hivernage des aspirateurs à feuilles.
- Déménagement et réaménagement de bureaux à la mairie.

TRAVAUX D'ENTREPRISES

Domaine public

- Réfection de la toiture du pigeonier à la salle des fêtes de La Combe. Pose d'une nouvelle charpente et de nouvelles tuiles. [Photo 10](#)

EN BREF À SAINT-YRIEIX



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le service Vie Educative Territoriale invite les familles à venir en mairie dès le mois de mars pour inscrire leurs enfants à l'école pour la rentrée scolaire 2022/2023.

La rentrée se fera le jeudi 1^{er} septembre 2022.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Pour information, les inscriptions en première année de maternelle (petite section) concernent les enfants nés en 2019.

De même, une inscription à l'école élémentaire doit être faite pour les enfants entrant en CP à la rentrée.

Modalités d'inscription :**1 – Venir à la mairie avec les documents suivants :**

- La fiche de demande d'inscription scolaire complétée et signée (Vous pouvez télécharger la fiche de demande d'inscription scolaire sur notre site internet : [www.saintyrieixsurcharente.fr/Accueil/Grandir/Ecoles/Demande d'inscription scolaire](http://www.saintyrieixsurcharente.fr/Accueil/Grandir/Ecoles/Demande%20d%20inscription%20scolaire))
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile récent des 2 parents
- Le carnet de vaccinations à jour
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- L'attestation de la CAF
- L'ordonnance de jugement en cas de divorce ou séparation
- Un RIB en cas de prélèvement automatique

2 – Prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école où sera affecté votre enfant. Celle-ci vous sera indiquée par le service Vie Educative Territoriale au moment de l'inscription.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service au 05 45 38 51 93.

ILLUMINATIONS DE NOËL

En cette fin d'année 2021, le parvis de la Mairie s'est paré d'or et d'argent. Disparues depuis plusieurs années de la commune, **les illuminations ont entamé leur retour**, accompagnant les festivités de fin d'année et la féerie de Noël. Ce choix opéré par l'équipe municipale se poursuivra à l'avenir. Bien entendu, l'étendue de la commune, les contraintes de budget nous amèneront à opérer des choix, qui, nous l'espérons, répondront aux attentes du plus grand nombre et notamment celles des plus jeunes.

Rendez-vous l'année prochaine !



EMPLOIS SAISONNIERS

La Ville de Saint-Yrieix-sur-Charente recrute

4 EMPLOIS SAISONNIERS DE 1 MOIS À TEMPS COMPLET

(2 du 1^{er} au 31 juillet 2022 et 2 du 1^{er} au 31 août 2022)

ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Saint-Yrieix sur Charente recherche **4 étudiants** (18/25 ans) pour exercer les missions suivantes :

- Tonte
- Nettoyage de la voie publique et des abords des bâtiments communaux
- Entretien des espaces naturels
- Entretien du matériel

Profil :

- Etudiants de 18/25 ans
- Titulaire du permis B
- Sérieux et motivé

Rémunération : SMIC + 10 % de congés payés.

Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 6 mai 2022

à Monsieur le Maire de Saint-Yrieix, 19 avenue de l'Union 16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE ou la déposer à l'accueil de la mairie.

Jury de recrutement fin mai début juin.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de

Monsieur Bertrand GIRARD, responsable du Domaine Public, 05 45 92 51 97,

ou de Madame Patricia COURAUD, service des ressources humaines, 05 45 38 69 50.

MARCHÉ DE NOËL



La magie de Noël a opéré à Saint-Yrieix le 11 décembre dernier.

Le passage de **deux mille cinq cents visiteurs** témoigne de la belle réussite de cette seconde édition du marché de Noël. **La quarantaine d'exposants**, les producteurs et commerçants habituels et les associations arédiennes (le Comité des Fêtes pour le bar, le Comité de Jumelages avec le concours du meilleur pain d'épice, l'AIPEB avec les créations des parents et des élèves, les Amis de l'Arédie, l'Association Apicole du Plan d'eau, la Crasy Chorale, les Lions de l'Atlas, et Tricote Papote avec ses petites maisons en laine) ont largement contribué au succès de cet événement.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, le père Noël est arrivé en fin de journée à bord d'une calèche accompagnée de la Fanfare Ouest, il a sillonné les allées du chapiteau installé pour l'occasion, avant de se prêter à une séance photos avec les enfants sur le parvis illuminé de la mairie.



Déposez vos demandes d'urbanisme en ligne !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, GrandAngoulême met à disposition son **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme** (GNAU). Ce nouveau **service dématérialisé**, totalement **gratuit** et **fonctionnant 7j/7 et 24h/24** permet **aux particuliers et aux professionnels** de déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme et de suivre l'évolution de l'instruction de leurs demandes en ligne.

Les demandes concernées

- certificat d'urbanisme,
- déclaration préalable,
- permis de construire,
- permis d'aménager
- déclarations d'intention d'aliéner

Les demandes d'autorisation de travaux ou d'enseignes et publicités doivent encore faire l'objet d'un dépôt papier en Mairie.

La procédure de dépôt

Lors de votre première connexion sur le portail il vous sera demandé de vous créer un compte soit à l'aide d'une adresse mail soit avec votre identifiant France Connect.

Vous devrez ensuite saisir le formulaire puis joindre les pièces nécessaires suivant le projet envisagé.

Pour vous aider dans vos démarches, un outil facile d'utilisation vous aidera pas à pas.

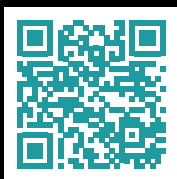
Celui-ci vous permettra de déterminer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier. Le portail vous indiquera, le cas échéant, les informations manquantes, incohérentes ou insuffisantes qui font obstacles à son enregistrement. Un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) vous sera délivré dès l'enregistrement de votre dossier. Il déclenchera l'instruction. Ensuite, vous serez informé par courriel et via le portail GNAU de l'évolution de l'instruction de votre demande : incomplet, majoration, complétude, décision etc...

Les avantages pour les usagers

L'utilisation du portail GNAU est gratuite. Les usagers n'ont plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer leur dossier ni de se rendre à la poste pour récupérer leurs courriers en recommandés.

Si vous n'avez pas accès au numérique ou que vous n'êtes pas à l'aise avec cet outil, le dépôt sous format papier en mairie est toujours possible.

Scanner le QR Code pour accéder au guichet GNAU



Guichet GNAU du GrandAngoulême :
<https://gnau.grandangoulême.fr/gnau/#/>

Opérations de plantations de haies et d'arbres

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, la commune de Saint-Yrieix a lancé une **opération de végétalisation**, avec pour objectif la **plantation de 300 arbres chaque année** sur son territoire.

Cette prise de conscience appelle à la **mobilisation de tous les acteurs**, et doit permettre à chacun de s'impliquer à sa mesure.

Dans le brouillard hivernal du petit matin, les enfants de l'école La Marelle étaient les premiers à inaugurer la plantation, suivis par les élèves de l'école Claude Roy répartis en plusieurs groupes, accompagnés des enseignants.



En présence des élus, nos agents des services techniques ont initié les enfants aux bons gestes pour planter et tailler les arbres, et au choix de différentes essences, afin de respecter la diversité des végétaux, et la vie de la faune.

Au total **115 arbres et arbustes** d'une dizaine d'essences différentes ont été plantés sur le **site de Centramalice** dans le respect des gestes barrières.



Une seconde opération a été menée à **la Combe** : la plantation d'une **haie fruitière** sur la partie haute du terrain avec 3 types d'arbres fruitiers et 4 arbustes ; au total **40 arbres et 145 arbustes** ont été plantés sur ce site.

Les arbres plantés sont des jeunes arbres d'environ 1 mètre, et les arbustes en pot de 2 litres, sur un paillage biodégradable en fécule de maïs.

Espace d'expression réservé à la majorité

7627. C'est le nombre d'habitants vivant à Saint-Yrieix au 1^{er} janvier 2022 (chiffre issu du dernier recensement). Alors que le département Charente accuse une baisse démographique, que certaines communes avoisinantes perdent des habitants, Saint-Yrieix continue sa progression.

L'attrait de notre commune n'est plus à vanter. L'image de ville dortoir n'est plus qu'un lointain souvenir et Saint-Yrieix s'inscrit désormais sur le territoire avec force et caractère : infrastructures et services qui prennent soin des plus jeunes comme des aînés, volonté culturelle affirmée, vigueur du tissu associatif, attirent jeunes et moins jeunes que ce soit en accession à la propriété ou en logement locatif. Mais aussi parce qu'elle revendique et assume fièrement son statut de ville verte et de poumon de l'agglomération.

C'est ce beau dynamisme que notre liste « Vivre Saint-Yrieix » a décidé d'accompagner depuis le départ de son mandat en proposant de **nouveaux projets structurants** porteurs de valeurs et de sens, adaptés aux nouveaux besoins des arédiens, respectueux de notre environnement. **Nous ne voulons pas pour vous une ville qui vivote mais bien qui se dirige sereinement vers la société et les défis de demain.**

Mais nous ne pouvons le faire en nous extrayant des obligations légales. Comme vous aurez pu le lire dans ce magazine, le challenge de notre liste sera de relever le défi de la **construction de logements sociaux** sur la commune. Ce défi répond profondément à nos valeurs : celle d'une **commune inclusive** qui regarde devant sans laisser personnes derrière, une commune solidaire, génératrice de nouveaux équilibres urbains et sociaux.

Nous sommes conscients des changements qui s'opèrent et continueront de s'opérer sur la commune dans les décennies à venir. C'est pourquoi, **vous serez largement concertés et sollicités** notamment sur le projet de la centralité qui modifiera le visage urbain de Saint-Yrieix.

Les projets de demain pour notre commune se construisent dès aujourd'hui et s'inscriront en toute transparence dans chaque exercice budgétaire à venir. Mais ils ne nous feront pas oublier notre action quotidienne au service de tous. La porte de la mairie vous est grande ouverte : n'hésitez pas à y venir pour échanger, débattre car « Vivre Saint-Yrieix » n'est pas seulement un slogan de campagne, mais l'essence et le moteur de notre action.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »

Espace d'expression réservé au groupe d'opposition

La maison médicale verra bientôt le jour et les Arédiens s'interrogent sur cette nouvelle structure et son fonctionnement.

Il y a 10 ans, ce projet n'avait pas le vent en poupe, la précédente majorité étant contre. Finalement, avec beaucoup de retard par rapport à l'ensemble des communes voisines, le projet est en cours de finalisation et pourtant de nombreuses questions demeurent.

Est-ce que de nouveaux médecins prendront place dans ces locaux puisqu'aujourd'hui les généralistes déjà implantés sont saturés ? Quel est l'intérêt d'un lieu ne regroupant que des médecins généralistes alors que l'on sait aujourd'hui le manque de spécialistes et l'importance du regroupement pour un accès simplifié pour les habitants ?

Une maison pluridisciplinaire aurait sans doute été un moyen de dynamiser le lieu et d'attirer plus de praticiens et de jeunes médecins en début d'activité.

Nous avons toujours été convaincus qu'il était primordial de faire naître un pôle de santé mais la construction est une chose, l'utilisation en sera une autre. Le plus gros travail à mener désormais reste à venir, nous devons rattraper le retard et développer l'offre de santé.

L'équilibre de notre territoire

Nous avons toutes et tous fait le constat que notre centre-ville souffrait d'un manque de dynamisme et qu'il fallait agir pour le vitaliser. C'est indéniable et chacun l'a exprimé pendant la campagne des municipales.

Depuis, l'investissement est focalisé sur la « Centralité », thème cher à la majorité. Les énergies et les finances sont tournées vers le quartier central. Les animations pour la centralité, les illuminations pour la centralité, les investissements en nouvelles infrastructures pour la centralité, les logements à loyers modérés toujours pour la centralité.

Pourtant nous devons veiller à l'équilibre de notre commune dans laquelle chaque quartier est important. Chaque quartier mérite l'attention de la municipalité. Nous nous devons d'accompagner celles et ceux qui s'emploient à faire vivre nos hameaux. Nos espaces communs doivent pouvoir bénéficier d'aménagements, partout, pour créer des lieux de rencontre et d'activité, faciliter nos déplacements, embellir et sécuriser nos rues. Il en va de même de l'emplacement des logements sociaux. Les logements sociaux doivent être inclusifs et doivent se fonder dans notre commune. C'est cette politique que nous prôtons. Elle prend certes du temps mais la loi SRU qui impose aux communes un seuil de 20% de logements sociaux date du 13 décembre 2000, et on s'étonne aujourd'hui qu'il faille respecter les quotas à moins de voir une augmentation drastique des pénalités.

Vous pouvez compter sur nous :

- **Benoît MIEGE-DECLERCQ** : benoitmiegedeclercq@gmail.com
- **Martine FOUSSIER** : martinefoussier@orange.fr
- **Romain BLANCHET** : romainblanchet.sy@gmail.com
- **Fadila BOUTAYEB** : fadila.boutayeb@sfr.fr
- **Olivier DELACROIX** : olivier.delacroix@yahoo.fr
- **Aurélien RUIS** : ruisaurelie@yahoo.fr

VOTEZ EN 2022 ! 2 SCRUTINS D'IMPORTANCE.



EN 2022, 2 SCRUTINS AURONT LIEU :

Les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Qui peut voter pour les présidentielles et les législatives ?

Tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques peuvent voter s'ils sont inscrits sur la liste électorale unique.

Comment voter ?

Soit en vous rendant dans votre bureau de vote le jour du scrutin muni :

- une pièce d'identité comportant une photographie et en cours de validité (carte Vitale, permis de conduire, carte d'invalidité, permis de chasser...). La carte nationale d'identité et le passeport peuvent être périmés depuis moins de 5 ans,
- la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, mais elle permet à l'électeur de connaître son lieu de vote

Soit en votant par procuration :

Vous êtes absents, vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote ? Vous pouvez choisir un électeur, même d'une autre commune que la vôtre, qui votera à votre place à Saint-Yrieix. Pour cela vous devrez établir une procuration.

Plusieurs procédures s'offrent à vous pour établir cette procuration :

- en ligne sur maprocuration.gouv.fr et en vous rendant au commissariat de police ou de gendarmerie pour valider cette demande.
- ou bien vous rendre directement au commissariat ou à la gendarmerie et remplir le Cerfa n° 14952 de demande de procuration sur place (démarche plus longue).

**Quelles que soient les modalités de vote choisies,
l'essentiel est d'exprimer votre choix en venant voter.**

ÉLECTIONS 2022 : REDÉCOUPAGE DES BUREAUX DE VOTES POUR CERTAINES RUES DE LA COMMUNE

Rues concernées par le redécoupage	Ancien lieu de vote	Nouveau lieu de vote
• Rue de Saint-Jean d'Angely - à partir du n°246 pour les numéros pairs - à partir du n°207 pour les numéros impairs • Rue de l'Ancien Stade • Allée des Pins • Chemin des Vignobles • Rue du Vallon • Allée du Bercaill • Rue du Clos • Chemin de Champs Clos • Chemin du Maquis de Bignac	BUREAU N° 2 (École Nicolas Vanier)	BUREAU N° 1 (Médiathèque)
Rue de La Combe Garnier	BUREAU N° 4 (École Claude Roy)	

L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

Événements et animations sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

À nos tout-petits

Du 1^{er} avril au 30 juin 2022

La médiathèque vous propose un printemps d'animations totalement gratuites destinées aux tout petits.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Et si on jouait ?

de 15h à 17h, Rdv jeux de société proposé en partenariat avec la ludothèque
Gratuit sans inscription, réservé aux adultes :

• 01/03/2022 • 05/04/2022

• 03/05/2022 • 07/06/2022

Infos au 05 45 38 95 00

ou 05 45 92 32 86

Festival « Graines de Mômes »

Organisé par la médiathèque, en partenariat avec le Service Départemental de la lecture.

• Atelier Pop-up

avec Anouck Boisrobert

13/04/2022 à 15h et 17h

(1 seul atelier par enfant).

Dès 3 ans, sur inscription.

• Spectacle de Clotilde Gilles :

Graines d'histoires

08/06/2022 à 16h30

De 1 à 5 ans, sur inscription.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

MARS

Exposition : « Faune, Flore Géant, Minuscule »

Hall de l'Esplanade

Du mercredi 9 mars

au mercredi 11 mai 2022

Réalisation CSCS Amicale Laïque avec les ALSH et les écoles de Saint-Yrieix, les bénévoles et les familles et les ateliers avec la participation de CHRIS VERRIER et ELIZ LOR.

CSCS Amicale Laïque :

05 45 92 14 82

Mardi 8

• Soirée rencontre/dédicaces

à 20h00 à la médiathèque de Saint-Yrieix « La violence faite aux femmes, et si on en parlait ?! » avec l'auteur arézien du roman « Bleu silence » J.M. Audoual et le CIDFF16.

Contact : 05 45 38 95 00

Jeudi 17

• **Don du sang** : de 16h30 à 19h30
salle des fêtes de La Combe.

Vendredi 18

• Dernière soirée au coin du feu :

de 18h à 22h30 - organisée par la médiathèque et la ludothèque.

Samedi 19

• Commémoration du

cessez-le-feu du 19 mars 1962

au monument aux morts de Vénat, horaire à définir.

Samedi 26

• Carnaval (Thème : Faune, Flore Géant, Minuscule).

Rassemblement à Vénat le matin.

Les informations de l'horaire et du déroulement seront communiquées ultérieurement. **CSCS Amicale**

Laïque : 05 45 92 14 82

AVRIL

Samedi 2

• Marché de printemps

de 10h à 13h place des Rochers.

MAI

Festival «Petites Oreilles en Goguette»

Organisé par la médiathèque, en partenariat avec l'Alpha.

• Exposition «Petites

personnes» de Christian

Voltz. Du 17 au 28 mai 2022

• Atelier créatif à la manière de Christian Voltz.

25 mai 2022 à 15h

Dès 5 ans, sur inscription.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Exposition : « Association Les Jardiniers Charentais »

Hall de l'Esplanade

Du mercredi 18 mai

au vendredi 17 juin 2022

CSCS Amicale Laïque :

05 45 92 14 82

Dimanche 8

• Cérémonie de commémoration

du 8 mai 1945 : 11h au Monument aux Morts de Vénat.

Jean Billy : 05 45 92 00 51

Jeudi 12

• Collecte de sang

de 16h30 à 19h30

salle des fêtes de la Combe.

Samedi 21

• Fête du jeu : Ludothèque CSCS

Amicale Laïque

Renseignements : 05 45 92 14 82

• Gym entretien inter-âges :

Repas annuel, salle des fêtes de La Combe, à partir de midi.

Contact : 06 51 33 32 18

JUIN

13^{ème} fête des sports

Du mardi 7

au samedi 11 juin 2022

CSCS Amicale Laïque :

05 45 92 14 82

Exposition : Travaux d'ateliers

Hall de l'Esplanade

Du jeudi 23 juin

au samedi 30 juillet 2022

CSCS Amicale Laïque :

05 45 92 14 82

Vendredi 17

• **Fête de la musique** : à partir de 19h, autour de l'Esplanade.

Mercredi 22

• Lis-moi une histoire :

à 11h, à la médiathèque de Saint-Yrieix, dès 4 ans, sur inscription.

Contact : 05 45 38 95 00

Festival du triangle de la Polynésie

Du vendredi 24

au dimanche 26 juin 2022

Au plan d'eau de Saint-Yrieix

Association A HI'O MAI :

06 35 21 89 12

ahiomai@yahoo.com